

Les principales questions qui peuvent vous venir à l'esprit

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

L'organisation de la mobilité nécessite de connaître les pratiques de déplacements quotidiens des habitants du Grand Reims pour trouver des solutions concrètes et adaptées aux besoins de chacun, quelle que soit sa situation, en accord avec les enjeux environnementaux notamment la réduction de l'autosolisme.

POURQUOI SUIS-JE INTERROGÉ ?

L'échantillonnage est fait de façon aléatoire : vous êtes tirés au sort, puis informés par courrier. Les enquêteurs conviennent ensuite d'un rendez-vous avec vous.

EST-CE UTILE DE RÉPONDRE ?

Oui. Votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population. Quel que soit votre âge, que vous vous déplaçiez très peu ou beaucoup, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfants, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou sans emploi, d'une manière ou d'une autre vous êtes concernés. Il est donc utile que vous répondiez à cette enquête.

L'enquête n'est cependant pas obligatoire et toute personne ne souhaitant pas répondre au questionnaire peut en faire la demande auprès de la société ALYCE.

EST-CE ANONYME ?

La loi vous protège et garantit la confidentialité de vos réponses, l'enquêteur est soumis au secret professionnel. Vous ne signez aucun document, les données seront analysées de manière totalement anonymes.

COMMENT LES GESTES BARRIÈRES ANTI-COVID SERONT APPLIQUÉS ?

Les échanges seront réalisés dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur. Un protocole spécifique sera déployé. Les enquêteurs porteront le masque et seront équipés de solutions hydroalcooliques.

Vous vous posez des questions ? Contactez-nous par courriel à l'adresse : enquetemobilite@grandreims.fr

Reims contact : 03 26 77 78 79

www.grandreims.fr



**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

© Grand Reims - Direction de la Communication

Construisons ensemble nos déplacements de demain

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Enquête mobilité par téléphone
ou en face à face de septembre à décembre 2021



www.grandreims.fr



**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE



1. Qu'est-ce que l'enquête de déplacements du Grand Reims ?

L'enquête proposée par le Grand Reims a pour objectif de connaître de manière approfondie les pratiques de déplacements des habitants (à pied, en transports en commun, en vélo, en voiture...) afin de mesurer les évolutions des comportements et ainsi mieux organiser la mobilité de demain sur le territoire.

Pour travailler, étudier, sortir, se soigner..., les déplacements sont au cœur de notre vie quotidienne. Il est donc essentiel pour la Communauté urbaine de bien les identifier pour proposer des actions adaptées et efficaces.

Et vous, vous bougez comment ? À pied, en vélo, en car, en bus, en tramway, en voiture, à moto, en covoiturage ... ?

Les informations recueillies permettront de guider les choix d'investissements et d'améliorer les offres de transports et de mobilité.

Votre contribution à l'enquête compte !

UNE ACTION COLLECTIVE

L'enquête concerne l'ensemble des communes du Grand Reims.

Elle est cofinancée par le Grand Reims, la Région Grand Est, l'État et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Elle a pour finalité d'établir une photographie, la plus complète possible, des déplacements actuels sur le territoire du Grand Reims.



2. Comment se déroule l'enquête ?

L'enquête se déroulera de septembre à décembre 2021, auprès d'un échantillon de 2 400 ménages tirés au sort, soit près de 5 500 personnes de plus de 5 ans. La société ALYCE a été mandatée pour réaliser cette étude.



DEUX TYPES D'ENQUÊTES SONT PRÉVUES :

- **À domicile**

Un agent enquêteur de la société ALYCE, muni d'une attestation professionnelle et d'une copie du courrier officiel, se présentera au domicile du ménage à la date et à l'heure convenue préalablement.

- **Par téléphone**

Un agent enquêteur de la société ALYCE prendra directement contact par téléphone avec le ménage sélectionné.

DE QUOI EST COMPOSÉ LE QUESTIONNAIRE ?

Le questionnaire s'articule autour des questions générales sur les déplacements, identiques à toutes les agglomérations de France pour disposer de résultats comparables entre les villes.

COMBIEN DE TEMPS DURE L'ENTRETIEN ?

Les questionnaires sont calibrés pour une durée de réponse d'environ 20 minutes par personne.

3. Que deviennent les informations recueillies ?

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la communauté urbaine du Grand Reims, responsable du traitement, ainsi qu'au Cerema, co-responsable du traitement.

Comme la loi en fait la plus stricte obligation, les réponses resteront confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques. En fin d'enquête, toutes les informations nominatives concernant les personnes enquêtées seront détruites. Les fichiers constitués ainsi que les exploitations réalisées seront rendus totalement anonymes.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès du délégué à la protection des données de la communauté urbaine du Grand Reims, par voie postale : Communauté urbaine du Grand Reims - Délégué à la Protection des Données personnelles - CS 80036, 51722 Reims Cedex, ou par courriel : dpo@grandreims.fr